

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2480

présenté par

M. Lamirault, M. Henriët, Mme Firmin Le Bodo, M. Vuibert, Mme Boyer, Mme Lingemann,
M. Batut, M. Haury, Mme Blin, M. Villiers, Mme Spillebout, M. Sitzenstuhl, M. Armand,
M. Alfandari et M. Thiébaud

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.